

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 février 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

L'UTILISATION PAR LES AGRICULTEURS DU SYSTÈME IMPÉRIAL DE MESURES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Merci beaucoup madame le Président. J'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que les agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada veulent continuer à utiliser les mesures impériales, les picotins, les boisseaux et les tonnes pour mesurer leurs produits, mais que la Commission canadienne du blé tente de leur imposer les tonnes métriques pour en faire des producteurs étrangers dans leur propre pays, je propose, appuyé par le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker):

Que le gouvernement permette aux agriculteurs de continuer à utiliser les mesures impériales et si la Commission canadienne du blé veut utiliser le système métrique qu'elle fasse la conversion à son bureau principal, mais qu'elle communique aux agriculteurs toutes les mesures en boisseaux et en tonnes impériales.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'EMPLOI

LE RESPECT DE L'ENGAGEMENT À ÉTABLIR DES PROGRAMMES DE FORMATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente. Le CN a refusé de respecter son engagement envers la section locale 14 à Halifax concernant le recyclage des employés. Ce refus d'honorer la clause relative à la formation dénote le peu d'intérêt du gouvernement à l'égard des emplois au Canada et notamment le peu de cas qu'il fait de l'avenir des jeunes. Je propose donc, appuyé par le député de Prince George-Bulkley Valley (M. McCuish):

Que la Chambre insiste auprès du gouvernement libéral afin qu'il respecte son engagement qui est d'établir des programmes de formation afin de permettre aux jeunes Canadiens d'envisager leur avenir avec espoir, ce qu'ils ne peuvent pas faire à l'heure actuelle.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

LE CONFLIT À LA B.C. TELEPHONE—ON DEMANDE DE RETARDER LA HAUSSE DE TARIF—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. La société B.C. Telephone Company, appartenant à des étrangers, refuse de mettre fin au conflit qui l'oppose à ses employés depuis 14 mois au mépris des efforts très louables du médiateur fédéral Bill Kelly. Étant donné que la compagnie, grâce à la grève, réalise des bénéfices d'autant plus élevés que sa feuille de paie est considérablement moins coûteuse, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le cabinet use des pouvoirs que lui confère la loi nationale sur les transports pour retarder l'entrée en vigueur de la hausse de tarifs que le CRTC a accordée à la B.C. Telephone Company le 2 février 1981 jusqu'à ce que la société mette fin au chantage qu'elle exerce pour obtenir des hausses encore plus élevées et qu'elle ait signé l'entente proposée par M. Kelly.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'AIDE À LA SOCIÉTÉ SYDNEY STEEL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. La société Sydney Steel fournit directement et indirectement de l'emploi à des milliers de personnes et elle sert de pivot à l'économie du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. Étant donné que le gouvernement fédéral, qui n'a pas su jusqu'à maintenant, ainsi qu'il l'avait promis au cours de la campagne électorale, fournir l'aide financière qu'il faudrait pour revitaliser les aciéries, met en péril ces emplois, démoralise la main-d'œuvre active et menace toute l'économie, je propose, avec l'appui du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):